

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 01389 Numéro SIREN : 330 631 433 Nom ou dénomination : 3 H DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/033424

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/033424**
n°de gestion : **1984B01389**
n°SIREN : **330 631 433 RCS Lyon**

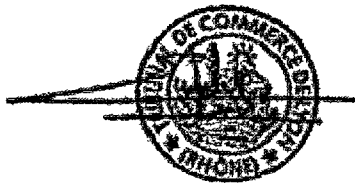
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 01/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 H DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5309317

33624

Désignation de l'entreprise		SAS 3H DISTRIBUTION FAC SIMILE CANON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		69500 BRON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 0 6 3 1 4 3 3 0 0 0 5 0		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 960	6 960	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	800 670		800 670
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	635 718	502 968	132 749
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	27 311		27 311
TOTAL (II)		BJ		BK	509 929	960 731	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 207 290	512 264	695 025
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 127 603	120 809	3 006 793
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 708 271		3 708 271
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	54 380		54 380
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	57 316		57 316
TOTAL (III)		CJ	CK	8 154 861	633 074	7 521 787	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A	1 143 003	8 482 518	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Certifié conforme
Isabelle GRILLON
DG

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3H DISTRIBUTION FAC SIMILE CANON		Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . 456 000)	DA	456 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 986	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	45 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 997 234	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	640 373	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 141 195	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	88 089	
	Provisions pour charges	DQ	31 684	
	TOTAL (III)	DR	119 773	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	19 101	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 379 369	
	Dettes fiscales et sociales	DY	895 610	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	358 487	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	568 982	
TOTAL (IV)	EC	4 221 550		
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 482 518	
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 221 550	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3H DISTRIBUTION FAC SIMILE CANON								Néant ☐ *		
				Exercice N						
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	5 463 310	FB		FC	5 463 310	
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF		
				FG	7 159 311	FH		FI	7 159 311	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	12 622 621	FK		FL	12 622 621	
	Production stockée*							FM		
	Production immobilisée*							FN		
	Subventions d'exploitation							FO	454 999	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	119 759	
	Autres produits (1) (11)							FQ	10 447	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	13 207 827	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	5 470 164	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(363 940)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	3 985 486	
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	201 782	
	Salaires et traitements*							FY	1 743 644	
	Charges sociales (10)							FZ	689 319	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*							GA	25 684
									GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	207 998
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	26 349	
	Autres charges (12)							GE	70 205	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	12 056 692	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 151 134		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	262	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
	Total des produits financiers (V)							GP	262	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR		
	Différences négatives de change							GS	255	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
	Total des charges financières (VI)							GU	255	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	7		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 151 141		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3H DISTRIBUTION FAC SIMILE CANON

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 785	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 785	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 785)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	139 935	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	366 048	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 208 089	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 567 716	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	640 373	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	28 691	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		3 785		
Dons, libéralités		1 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE

Désignation de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 069 699 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 612 756 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 62 131 euros. Le compte utilisé pour la comptabilisation du CICE pour le dossier 3H DISTRIBUTION est 648000

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Autres éléments

Identité de la société dans lesquels les comptes sont consolidés : Canon France

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	800 670			800 670
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961			6 961
Immobilisations incorporelles	807 631			807 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	211 999	29 295		241 294
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	354 173	37 918		392 091
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	568 505	67 214		635 718
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	26 683	628		27 311
Immobilisations financières	26 683	628		27 311
ACTIF IMMOBILISE	1 402 819	67 842		1 470 660

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		67 214	628	67 842
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		67 214	628	67 842
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	466 350
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	334 320
Total	800 670

Immobilisations financières

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961			6 961
Immobilisations incorporelles	6 961			6 961
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	161 932	8 698		170 630
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	312 862	17 143		330 005
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
Immobilisations corporelles	477 128	25 841		502 969
ACTIF IMMOBILISE	484 088	25 841		509 929

Actif circulant**Stocks**

Méthode d'évaluation du stock de consommables : depuis 2005, il est appliqué les estimations propres au groupe CANON, les kits d'encre situés chez les clients en non encore consommés ont été évalués sur la base des quantités déterminées par sondages physiques ou téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif du parc en mix produit et représentant cette année 54,27% des machines sous contrats.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 920 501 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 311		27 311
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 127 603	3 127 603	
Autres	3 708 271	3 708 271	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 316	57 316	
Total	6 920 501	6 893 190	27 311
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées de manière individuelle (valeur d'inventaire < valeur comptable) selon les clients.

Produits à recevoir

	Montant
Clients-Fact.A Etablir	709 740
Clients-Fact.A Etablir Groupe	205 623
AVOIRS A OBTENIR	224 801
Total	1 140 164

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 120 809 euros.

Méthode d'évaluation de la dépréciation forfaitaire des créances clients :

Depuis l'exercice clos en 2008, les méthodes de calcul propres au groupe CANON, appliquent un taux moyen au solde des créances clients.

Le taux moyen est obtenu par le rapport des pertes sur créances (cumulées des deux derniers exercices et de la situation de pertes au 31 décembre N) sur les créances clients.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 322 895
Résultat de l'exercice précédent	674 340
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 997 235
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	157
Report à Nouveau	2 997 235
Total des affectations	2 997 392

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	456 000				456 000
Primes d'émission	1 987				1 987
Réserve légale	45 600				45 600
Report à Nouveau	2 322 895	2 997 235	2 997 235	2 322 895	2 997 235
Résultat de l'exercice	674 340	-674 340	640 374	674 340	640 374
Dividendes					
Total Capitaux Propres	3 500 822	2 322 895	3 637 609	2 997 235	4 141 195

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	152 644	26 349	90 904		88 089
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	31 684				31 684
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	184 328	26 349	90 904		119 773
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		26 349	90 904		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 221 550 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 379 370	2 379 370		
Dettes fiscales et sociales	895 610	895 610		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	377 588	377 588		
Produits constatés d'avance	568 982	568 982		
Total	4 221 550	4 221 550		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Application du règlement sur les passifs

La société « 3H DISTRIBUTION » applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000 – 06 du Comité de la Réglementation Comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes et les règles du groupe en la matière.

Les provisions pour risques et charges sont composées de litiges sociaux, des engagements envers le leaser du montant de la valeur du rachat et des engagements de fin de carrière.

Charges à payer

	Montant
Frs - Factures Non Parvenues	371 319
Dettes Provisionnees Pour CP	124 561
Dettes prov. pour participation	139 935
Autres charges de personnel	78 700
Charges Sur Conges Payes	56 053
Org.Sociaux Charges A Payer	33 841
TAXE PROFESSIONNELLE	9 507
Prov. ch. fiscales sur CP et Primes	9 350
Autres Impots A Payer	7 117
R.R.R. A Accorder Avoirs A	1 200
Total	831 583

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	57 316		
Total	57 316		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constates D Avance	568 982		
Total	568 982		

Chiffre d'affaires**Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2018
Ventes de matériels	5 463 310
Prestations de services	7 159 311
TOTAL	12 622 621

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 14 633 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	679 945
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	62 131
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	600
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 151 142	366 048	785 094
+ Résultat exceptionnel	-4 785		-4 785
- Participations des salariés	139 935		139 935
Résultat comptable	1 006 422	366 048	640 374
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 191 553 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	666 301
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	666 301
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	191 553
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SAS 3H DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA CANON FRANCE, 14 rue Emile Borel 75809 PARIS CEDEX 17.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 47 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	11	
Ouvriers		
Total	47	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 684 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 31 684 euros

Indemnité de Départ à la Retraite :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière du personnel sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet d'une provision partielle au passif du bilan conformément à l'option laissée par l'article L 123-13 du Code de Commerce, notamment en raison des caractéristiques de la population salariée (faible ancienneté et moyenne d'âge très jeune).

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer l'engagement existant au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- Taux d'inflation : 0.20%
- Taux d'intérêt : taux d'inflation + 2.60%
- Taux de capitalisation : + 0.97%
- Taux d'augmentation des salaires : taux d'inflation+ 0.5%
- Age de la retraite : 62 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Table de mortalité prescrite par le Code des Assurances: TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes
- Taux de charges patronales : 50%

L'engagement ainsi calculé ressort à 144 K€ au 31 décembre 2018 et la provision comptabilisée est de 32 K€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement. Le compte utilisé pour la comptabilisation du CICE pour le dossier 3H DISTRIBUTION est le compte 648000

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	456 000,00	456 000,00	456 000,00	456 000,00	456 000,00
Nombre d'actions ordinaires	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	12 284 586,68	12 176 388,37	11 369 859,38	12 799 431,15	12 622 621,42
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	249 237,74	544 163,99	734 027,69	1 074 346,09	1 315 320,50
Impôts sur les bénéfices	36 613,00	165 418,00	206 230,00	312 083,00	366 048,00
Participation des salariés		57 101,00	71 065,00	104 811,00	139 935,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	93 822,14	294 780,05	449 033,39	674 340,40	640 373,80
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	7,09	10,72	15,22	21,92	26,98
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	3,13	9,83	14,97	22,48	21,35
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	55	45	45	45	47
Montant de la masse salariale	1 843 637,01	1 589 126,01	1 553 888,17	1 635 572,95	1 744 000,00
Montant des sommes versées en avantages sociaux	766 872,81	679 406,38	644 042,65	655 402,44	689 319,85

3H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 456.000 euros
Siège social : Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 Bron
330 631 433 RCS Lyon

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 27 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-sept juin,
Au siège social de l'associé unique, à Paris,

La société Canon France, société par actions simplifiée au capital de 141.940.032 euros, ayant son siège social 14 rue Emile Borel, 75017 Paris, 738 205 269 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Patrick Chapuis,

Agissant en qualité d'associé unique de la société 3H Distribution, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés et sur la suppression du droit préférentiel de souscription,
- Augmentation du capital social d'un montant maximum de 14.105,60 euros par émission de 928 actions en numéraire au prix de 138,04 euros, réservée aux salariés de la société adhérant à un plan d'épargne d'entreprise à instituer, en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce ; conditions et modalités de l'opération ; pouvoirs à conférer au Président,
- Suppression du droit préférentiel de souscription,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique constate que les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que le texte des résolutions proposées lui ont été soumis et ont été soumis au Comité d'entreprise.

Connaissance prise du rapport du Président et des rapports du Commissaire aux comptes, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'associé unique, connaissance prise des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve également les dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, dont le montant s'élève à 1.794 euros, représentant un impôt de 598 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 640.374 euros au poste "report à nouveau" qui présentera ainsi après affectation un solde créditeur de 3.637.609 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'associé unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

QUATRIEME DECISION

Augmentation de capital réservée aux salariés

L'associé unique, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, statuant conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-1 et L. 225-129-6 du Code de commerce, sollicité aux fins de :

- décider une augmentation de capital social par émission de 928 actions, à émettre au prix unitaire de 138,04 euros, soit une prime d'émission de 122,84 euros, à souscrire en intégralité par les salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise à instituer, augmentation de capital réalisée dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail,
- décider que les actions nouvelles conféreront à leurs propriétaires les mêmes droits que les actions anciennes, et qu'elles seront libérées conformément aux dispositions légales,
- prendre acte que les salariés ayant vocation à souscrire à cette augmentation de capital pourraient souscrire, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un ou plusieurs fonds commun(s) de placement,
- déléguer au Président, conformément aux articles L. 227-1 alinéa 3 et L. 225-129-1 du Code de commerce, les pouvoirs nécessaires pour :
 - (i) fixer les modalités d'émission des titres de sorte à procéder dans les 12 mois suivant sa décision à cette augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, et aux époques qu'il appréciera,
 - (ii) constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites,
 - (iii) apporter aux statuts les modifications corrélatives à l'augmentation de capital,
 - (iv) plus généralement, accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités nécessaires et faire tout ce qui sera nécessaire,

- déléguer au Président tous pouvoirs à l'effet de mettre en place tout plan d'épargne d'entreprise qui serait nécessaire,

rejet la proposition et décide de ne pas réaliser d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise.

CINQUIEME DECISION

Suppression du droit préférentiel de souscription

L'associé unique, sollicité aux fins de supprimer le droit préférentiel de souscription de sorte à permettre la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, constate que cette suppression est sans objet compte tenu du rejet du projet d'augmentation de capital objet de la décision qui précède.

SIXIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



L'associé unique

La société Canon France
Représentée par Monsieur Patrick Chapuis

Exemplaire Greffe

3H Distribution

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

3H Distribution

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 3H Distribution,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3H Distribution relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Frédéric Martineau

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 961	6 961		
Fonds commercial (1)	800 670		800 670	800 670
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	635 718	502 969	132 750	91 377
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 311		27 311	26 683
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 470 660	509 929	960 731	918 731
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 207 290	512 265	695 026	536 148
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 127 603	120 809	3 006 794	3 167 510
Autres créances	3 708 271		3 708 271	2 192 749
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	54 381		54 381	79 925
Charges constatées d'avance (3)	57 316		57 316	52 453
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 154 862	633 074	7 521 787	6 028 785
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 625 522	1 143 003	8 482 519	6 947 516
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	456 000	456 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 987	1 987
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 600	45 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 997 235	2 322 895
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	640 374	674 340
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 141 195	3 500 822
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	88 089	152 644
Provisions pour charges	31 684	31 684
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	119 773	184 328
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19 101	42 863
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 379 370	1 630 573
Dettes fiscales et sociales	895 610	849 484
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	358 487	149 551
Produits constatés d'avance (1)	568 982	589 896
TOTAL DETTES	4 221 550	3 262 367
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 482 519	6 947 516
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 221 550	3 262 367
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	5 463 310	43,28	5 634 259	44,02	-170 949	-3,03
Production vendue	7 159 311	56,72	7 165 172	55,98	-5 861	-0,08
Production stockée						
Subventions d'exploitation	454 999	3,60	566 674	4,43	-111 675	-19,71
Autres produits	130 207	1,03	183 005	1,43	-52 799	-28,85
Total	13 207 827	104,64	13 549 111	105,86	-341 283	-2,52
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	5 470 164	43,34	5 398 223	42,18	71 941	1,33
Variation de stock (m/ses)	-363 940	-2,88	139 606	1,09	-503 546	-360,69
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	3 985 486	31,57	4 356 130	34,03	-370 644	-8,51
Total	9 091 710	72,03	9 893 959	77,30	-802 249	-8,11
MARGE SUR M/SES & MAT	4 116 118	32,61	3 655 152	28,56	460 966	12,61
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	201 782	1,60	177 382	1,39	24 400	13,76
Salaires et Traitements	1 743 644	13,81	1 635 573	12,78	108 071	6,61
Charges sociales	689 320	5,46	655 402	5,12	33 917	5,18
Amortissements et provisions	260 032	2,06	74 139	0,58	185 892	250,73
Autres charges	70 205	0,56	20 240	0,16	49 965	246,86
Total	2 964 983	23,49	2 562 736	20,02	402 247	15,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 151 135	9,12	1 092 416	8,53	58 719	5,38
Produits financiers	263				263	
Charges financières	255				255	
Résultat financier	7				7	
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	1 151 142	9,12	1 092 416	8,53	58 726	5,38
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	4 785	0,04	1 181	0,01	3 604	305,02
Résultat exceptionnel	-4 785	-0,04	-1 181	-0,01	-3 604	305,02
Participation des salariés	139 935	1,11	104 811	0,82	35 124	33,51
Impôts sur les bénéfices	366 048	2,90	312 083	2,44	53 965	17,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	640 374	5,07	674 340	5,27	-33 967	-5,04

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises	5 463 310,30	5 634 259,01
Coût d'achats marchandises vendues	5 106 223,80	5 537 828,82
MARGE COMMERCIALE	357 086,50	96 430,19
Production vendue	7 159 311,12	7 165 172,14
Cie de matières et sous-traitance	2 711 532,10	2 994 604,82
MARGE DE PRODUCTION	4 447 779,02	4 170 567,32
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	12 622 621,42	12 799 431,15
MARGE BRUTE GLOBALE	4 804 865,52	4 266 997,51
Autres achats et charges externes	1 273 953,91	1 361 524,92
VALEUR AJOUTEE	3 530 911,61	2 905 472,59
Subventions d'exploitation	454 999,00	566 674,00
Impôts, taxes et verst assimilés	201 782,01	177 381,57
Charges de personnel	2 432 964,15	2 290 975,39
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 351 164,45	1 003 789,63
Reprises s/ charges et Transferts	119 759,05	144 507,10
Autres produits	10 447,91	38 498,38
Dot. amortissements et provisions	260 031,70	74 139,32
Autres charges	70 205,01	20 239,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 151 134,70	1 092 415,81
Produits financiers	262,58	
Charges financières	255,48	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 151 141,80	1 092 415,81
Charges exceptionnelles	4 785,00	1 181,41
Résultat exceptionnel	-4 785,00	-1 181,41
Participation des salariés	139 935,00	104 811,00
Impôts sur les bénéfices	366 048,00	312 083,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	640 373,80	674 340,40

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 069 699 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 612 756 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 62 131 euros. Le compte utilisé pour la comptabilisation du CICE pour le dossier 3H DISTRIBUTION est 648000

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments

Identité de la société dans lesquels les comptes sont consolidés : Canon France

Tableau des immobilisations

sfc

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		67 214	628	67 842
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		67 214	628	67 842
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	466 350
Éléments réévalués	334 320
Éléments reçus en apport	
Total	800 670

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961			6 961
Immobilisations incorporelles	6 961			6 961
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	161 932	8 698		170 630
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	312 862	17 143		330 005
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
Immobilisations corporelles	477 128	25 841		502 969
ACTIF IMMOBILISE	484 088	25 841		509 929

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Méthode d'évaluation du stock de consommables : depuis 2005, il est appliqué les estimations propres au groupe CANON, les kits d'encre situés chez les clients en non encore consommés ont été évalués sur la base des quantités déterminées par sondages physiques ou téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif du parc en mix produit et représentant cette année 54,27% des machines sous contrats.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 920 501 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 311		27 311
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 127 603	3 127 603	
Autres	3 708 271	3 708 271	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 316	57 316	
Total	6 920 501	6 893 190	27 311
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées de manière individuelle (valeur d'inventaire < valeur comptable) selon les clients.

Produits à recevoir

	Montant
Clients-Fact.A Etablir	709 740
Clients-Fact.A Etablir Groupe	205 623
AVOIRS A OBTENIR	224 801
Total	1 140 164

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 120 809 euros.

Méthode d'évaluation de la dépréciation forfaitaire des créances clients :

Depuis l'exercice clos en 2008, les méthodes de calcul propres au groupe CANON, appliquent un taux moyen au solde des créances clients.

Le taux moyen est obtenu par le rapport des pertes sur créances (cumulées des deux derniers exercices et de la situation de pertes au 31 décembre N) sur les créances clients.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 322 895
Résultat de l'exercice précédent	674 340
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 997 235
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	157
Report à Nouveau	2 997 235
Total des affectations	2 997 392

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	456 000				456 000
Primes d'émission	1 987				1 987
Réserve légale	45 600				45 600
Report à Nouveau	2 322 895	2 997 235	2 997 235	2 322 895	2 997 235
Résultat de l'exercice	674 340	-674 340	640 374	674 340	640 374
<i>Dividendes</i>					
Total Capitaux Propres	3 500 822	2 322 895	3 637 609	2 997 235	4 141 195

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	152 644	26 349	90 904		88 089
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	31 684				31 684
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	184 328	26 349	90 904		119 773
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		26 349	90 904		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 221 550 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 379 370	2 379 370		
Dettes fiscales et sociales	895 610	895 610		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	377 588	377 588		
Produits constatés d'avance	568 982	568 982		
Total	4 221 550	4 221 550		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Application du règlement sur les passifs

La société « 3H DISTRIBUTION » applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000 – 06 du Comité de la Réglementation Comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes et les règles du groupe en la matière.

Les provisions pour risques et charges sont composées de litiges sociaux, des engagements envers le leaser du montant de la valeur du rachat et des engagements de fin de carrière.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs - Factures Non Parvenues	371 319
Dettes Provisionnees Pour CP	124 561
Dettes prov. pour participation	139 935
Autres charges de personnel	78 700
Charges Sur Conges Payes	56 053
Org.Sociaux Charges A Payer	33 841
TAXE PROFESSIONNELLE	9 507
Prov. ch. fiscales sur CP et Primes	9 350
Autres Impots A Payer	7 117
R.R.R. A Accorder Avoirs A	1 200
Total	831 583

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	57 316		
Total			

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constates D Avance	568 982		
Total			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
Ventes de matériels	5 463 310
Prestations de services	7 159 311
TOTAL	12 622 621

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 633 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	654 036
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	62 131
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	600
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 151 142	366 048	785 094
+ Résultat exceptionnel	-4 785		-4 785
- Participations des salariés	139 935		139 935
Résultat comptable	1 006 422	366 048	640 374
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 39 182 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	139 935
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	139 935
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	39 182
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SAS 3H DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA CANON FRANCE, 14 rue Emile Borel 75809 PARIS CEDEX 17.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 47 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	11	
Ouvriers		
Total	47	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 684 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 31 684 euros

Indemnité de Départ à la Retraite :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière du personnel sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet d'une provision partielle au passif du bilan conformément à l'option laissée par l'article L 123-13 du Code de Commerce, notamment en raison des caractéristiques de la population salariée (faible ancienneté et moyenne d'âge très jeune).

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer l'engagement existant au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- Taux d'inflation : 0.20%
- Taux d'intérêt : taux d'inflation + 2.60%
- Taux de capitalisation : + 0.97%
- Taux d'augmentation des salaires : taux d'inflation+ 0.5%
- Age de la retraite : 62 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Table de mortalité prescrite par le Code des Assurances: TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes
- Taux de charges patronales : 50%

L'engagement ainsi calculé ressort à 144 K€ au 31 décembre 2018 et la provision comptabilisée est de 32 K€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement. Le compte utilisé pour la comptabilisation du CICE pour le dossier 3H DISTRIBUTION est le compte 648000

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	456 000,00	456 000,00	456 000,00	456 000,00	456 000,00
Nombre d'actions ordinaires	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	12 284 586,68	12 176 388,37	11 369 859,38	12 799 431,15	12 622 621,42
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	249 237,74	544 163,99	734 027,69	1 074 346,09	1 315 320,50
Impôts sur les bénéfices	36 613,00	165 418,00	206 230,00	312 083,00	366 048,00
Participation des salariés		57 101,00	71 065,00	104 811,00	139 935,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	93 822,14	294 780,05	449 033,39	674 340,40	640 373,80
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	7,09	10,72	15,22	21,92	26,98
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	3,13	9,83	14,97	22,48	21,35
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	55	45	45	45	47
Montant de la masse salariale	1 843 637,01	1 589 126,01	1 553 888,17	1 635 572,95	1 744 000,00
Montant des sommes versées en avantages sociaux	766 872,81	679 406,38	644 042,65	655 402,44	689 319,85